

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de La Caune (Tarn) qui demande à conserver le représentant Bô, lors de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de La Caune (Tarn) qui demande à conserver le représentant Bô, lors de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 624;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27550\\_t1\\_0624\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27550_t1_0624_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

|                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| Joseph Le Vasseur .....      | 15               |
| La veuve Potel .....         | 1 5              |
| François Victor Quenet ..... | 1 5              |
| <b>Total .....</b>           | <b>2621 4 s.</b> |

Arrêté en la commune de Muïds, par nous, maire et officiers municipaux [cet état] que nous avons remis aux mains du receveur du district le même jour ci-dessus [pour] la somme de deux cent soixante-deux livres quatre sols; ce que nous avons signé ledit jour et an que dessus.»

CARRIERE, DESNOYER, DUMONT, MARIN, BANCE,  
LANGLOIS, DAMOUR.

### 38

La Société populaire de La Caune (1) demande la continuation de la présence du représentant du peuple Bô dans le département du Tarn.

Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (2).

### 39

L'agent national du district de Tell-le-Grand (3) envoie le procès-verbal qui fait mention honorable de la remise de sa pension par le citoyen Biarnais, ex-prêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

### 40

Les volontaires et officier du 25<sup>e</sup> bataillon de la Charente, jurent une haine éternelle à tout ce qui est contraire à la justice et à la vertu, amour de la République, parce qu'elle est l'écueil des affections personnelles; ils promettent de vaincre ses ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[A l'Armée de l'Ouest, s.d.] (6).

« Législateurs,

Vous venez de remporter une victoire éclatante sur les ennemis de la République, tant intérieurs qu'extérieurs, vous avez encore une fois bien mérité du genre humain. Ne croyez pas que nous voulions vous flatter. La patrie est l'âme des républicains, la probité qui est le ressort de leurs affections est incorruptible, quoique l'homme est assez récompensé lorsqu'il se dévoue à la défense de l'humanité parce qu'il prépare son propre bonheur. L'aveu du

(1) Tarn.

(2) P.V., XXXVIII, 113. B<sup>4</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); Mon., XX, 562.

(3) Châteaumeillant, Cher.

(4) P.V., XXXVIII, 113. B<sup>4</sup>, 11 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) P.V., XXXVIII, 113. B<sup>4</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Fr., n<sup>o</sup> 609; Ann. R.F., n<sup>o</sup> 178; Mon., XX, 562.

(6) C 306, pl. 1155, p. 8.

sentiment qui l'a fait naître lui assure de nouvelles jouissances, nos bras sont tous à la République; partout ses ennemis, de quelque manteau qu'ils se couvrent, quelles que soient les intrigues qu'ils emploient pour nous tromper en voulant surtout faire croire à des divisions entre eux, toujours simulées et jamais réelles, ils ne nous inspirèrent que le sentiment d'une haine profonde contre qui est contraire à la vertu. Nous aimons la République parce qu'elle est l'aveuil (*sic*) de toutes les affections personnelles, nous la défendrons quel que soit le nombre de nos ennemis, et sous les auspices de la liberté et d'un gouvernement tracé par l'énergie, nous promettons de vaincre et nous tiendrons parole.»

ANDRÉ (*cap<sup>no</sup>*)

[et une demi-page de signatures illisibles].

### 41

Le Comité de surveillance de Rennes (1) rend hommage aux grands principes par lesquels la Convention a rappelé l'homme à ses devoirs, et lui a rendu ses droits et sa dignité; il l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Rennes, 24 flor II] (3).

« Représentans,

Qu'il est beau le spectacle que donne aux nations le peuple français! comme un lion rugissant qui sort tout à coup d'un profond sommeil, il brise ses fers, saisit d'une main hardie le tyran et le traîne à la mort; le fanatisme et le royalisme en finissent; c'est en vain qu'ils s'opposent à l'arrêt du peuple, le tyran est immolé à la liberté et à l'égalité.

Ces divinités paraissent avec éclat et planaient sur toute la France; leur empire était établi, quand le scélérat Dumouriez, quand des êtres profondément pervers entreprirent de le détruire. Le fédéralisme sur leurs ruines bâtissait un trône à son orgueil. Vous avez parlé et tous ces pygmées sont rentrés dans le néant et Marat est vengé.

La République est triomphante et Toulon est la fournaise ardente d'où partiront ces laves terribles qui doivent pulvériser la fière Albion.

Le crime, ce monstre qui veille sans cesse à la cour des rois voulait dévorer les droits sacrés du peuple, vous l'avez frappé, il est anéanti avec les factions qui déchiraient le sein de la patrie.

Les contre-révolutionnaires sont autant de Sisiphes qui roulent un rocher au haut de la montagne qui retombe sur eux et les écrase.

Vous frappez les vices et vous proclamez les grands principes de la nature. Vous rappelez l'homme à ses devoirs, vous le rendez à ses droits et à sa dignité; les noirs ont ressenti ces avantages et les bienfaits de la nation française n'ont d'autre borne que là où il n'y a plus d'hommes.

(1) Ille-et-Vilaine.

(2) P.V., XXXVIII, 113. B<sup>4</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 305, pl. 1143, p. 10.